

30 août 2011

11.399

Question Raymond Clottu**Les sangliers causent des dégâts importants aux cultures agricoles de notre canton**

Depuis quelques années, il y a une augmentation massive de la population de sangliers dans notre canton (plaine et montagne). On assiste à une fréquentation accrue de ce mammifère en milieu montagnard. Les dégâts peuvent être spectaculaires par endroits (arrachage du couvert herbacé, pierres excavées). Les zones mises à nu sont principalement recolonisées par de médiocres plantes fourragères (rumex, chénopode, verâtre...). Dans les situations les plus critiques (lorsque de forts dégâts ont lieu en période de sécheresse marquée), les agriculteurs sont amenés à trouver d'autres surfaces de pâtures et prairies de fauche. En milieu montagnard, l'importance des dégâts dus aux sangliers est souvent liée à plusieurs facteurs:

- la densité de la population des sangliers;
- le type de biotope proche des pâturages des forêts constitue une zone refuge durant la journée pour les sangliers;
- en général les dégâts sont plus nombreux dans les endroits de prairies de fauche, mais aussi des pelouses riches en tubercules que nous trouvons dans nos montagnes neuchâteloises.

Le Conseil d'Etat est-il conscient de l'ampleur du problème?

Le canton dispose-t-il d'un monitoring du sanglier?

Une modification de l'arrêté concernant l'exercice de chasse concernant le sanglier est-elle envisagée?